

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout ; j'appule le bon ; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. I.

QUEBEC, JEUDI 3 FÉVRIER, 1859.

No. 42.

3.—Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. Joseph Larocque est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas *L'Observateur* sont priés de nous avertir.

On a besoin pour ce journal d'agents actifs à la campagne.

PRIME.—Ceux qui nous obtiendront cinq abonnés payant d'avance, recevront gratis, *L'Observateur* pendant un an.

ÉVÈNEMENTS REMARQUABLES DU MOIS DE JANVIER.

1er janvier.—Entrée de monsieur Saint-Michel au poste de marguillier de la fabrique de Saint-Roch. Plusieurs *graciques*, curieux de cet honneur, regardent ce monsieur—se rendant à son banc—*de travers*. Sortie de monsieur Simard, M. P. P. du banc de l'œuvre de Québec. Depuis l'époque de ses sympathies pour les Orangistes, ce monsieur se trouvait à la gêne à côté des gros défenseurs du trône et du banc de l'œuvre de la paroisse de Québec.

2.—Massacre des Indiens à Singapoor.

3.—Monsieur Achille Bussière, révolté de cet acte, renvoie son épée encore vierge, tout en gardant son titre de capitaine *hors de service*. Monsieur Falardeau, marchand *nagûre*, le félicite en lui succédant. C'est ainsi qu'un massacre aux Indes, à 3 mille lieues, peut opérer, sans qu'on s'en doute, un pareil changement dans un régiment de miliciens Canadiens. C'est ainsi encore que de sanglants événements peuvent avoir d'aussi minces résultats.

4.—Messieurs Berryer et Dufaure défendent avec une splendide éloquence monsieur de Montalembert à la Cour de Cassation, et monsieur de Montalembert est condamné de plus belle à la prison, à payer les amendes et à manger les écaillés.

5.—Messieurs J. P. Rhéaume, avocat, et Allaire de Boisseauville, font chacun un discours et demi dans la maison d'école de monsieur Juneau pour défendre le chemin de fer du Nord contre monsieur Ousine Beaubien qui leur voulait du mal, à ce qu'il paraît. M. Allaire, surtout, eut un très beau mouvement en terminant son discours : ce fut celui de s'asseoir.

6.—Le *Courrier du Canada* commence à conclure son histoire du *Journal de*

Québec. M. Barthe, après un travail de *fusion*, donne le jour à une production longue comme deux colonnes du *Canadien* et tombe malade.

7.—Monsieur Laugevin, maire de Québec, destitue les hommes employés au quai du Palais autrement dit du chemin du Nord. Il les remercie d'avoir travaillé à son élection et les retient pour l'élection politique prochaine. De plus, il les félicite d'avoir payé leurs cotisations et les vaute sur leur patriotisme. On verse des larmes.

8.—Les *Rousschik* prêtent huit millions de roubles à la Russie.

9.—Le billet de 223 donné par monsieur Rhéaume et endossé par monsieur Peters pour acheter le silence du premier dans l'élection du maire de Québec est échu. Renouvellement du billet. Monsieur Peters promet de payer à la prochaine échéance avec de nouveaux *extras* faits à la Halle Champlain.

10.—Monsieur Laugevin se fait nommer, *sans délai*, délégué en Angleterre pour les intérêts du chemin de fer du Nord. Il doit partir le 12 suivant.

11.—Départ du docteur Livingston pour l'Asie, à la recherche d'anti-quités. Grand dîner d'adieu donné à ce célèbre voyageur *Roussais* par ses amis.

12.—Jour où monsieur Laugevin ne part pas pour l'Angleterre. Il donne son dîner du maire, suivant l'antique usage que voulait autrefois abolir le beau narcissé Belleau vû la dépense que ça occasionnait. A ce dîner, un des conseillers est indisposé : obligé de remettre ce qu'il avait mangé, et ne pouvant sortir, il est forcé de tout remettre dans la poche de blouse du docteur Rousseau qui emporte le tout, sans se faire prier plus qu'il ne faut.

13.—Commencement d'émeute à Milan. Combat entre des étudiants, des hommes du peuple et des soldats Autrichiens parce que les premiers ne veulent pas laisser fumer un cigare à l'un des derniers. Ce combat s'appaise aussitôt que le cigare qui l'a allumé s'éteint.

14.—Un Irlandais donne des coups de *patin*, auprès du marché de la Basse-Ville, à un Canadien qui réplique par un coup de poing, tout en jetant loin de lui un gourdin dont il est armé. L'Irlandais saisit ce gourdin et en assomme le Canadien. Ce combat ne se termine que lorsque le bâton est cassé en morceaux dans les mains de *Pat* et lorsque le Canadien étendu tout sanglant, ne peut plus remuer un doigt.

15.—Les journaux Français font la guerre à l'Angleterre au sujet de l'isthme de Suez et lui jettent de l'encre à la face.

16.—L'Autriche diminue son armée et renvoie 100,000 hommes de ses cadres.

17.—De nouvelles mines d'or sont découvertes à deux journées de Pipe's Creek au Kansas. Un voyageur rapporte dans le *New York Tribune* que celles de la rivière Fraser sont abondantes. Celles de Californie produisent bien.

18.—Trois chercheurs de trésor Canadiens, après avoir fait de profondes excavations dans les environs de Québec, trouvent trois grosses bûches au fond, et se gèlent les pieds. La chandelle fait de cervelle de mort, qu'ils ont en leur possession, se trouve être une fausse chandelle. Deux Irlandais trouvent une bourse près de l'Archevêché dans laquelle il y a deux vingt pastres de Kataïron, ou deux aïliches vantant le baume Kataïron pour nettoyer la crasse et empêcher les cheveux de croître.

Deux enfants meurent de faim dans Québec. Le *Courrier du Canada* continue sa conclusion de l'histoire du *Journal de Québec*.

19.—Anniversaire de la faillite de la *Caisse d'Economie de Saint-Roch*. Messieurs Prevost et Marois brûlent chacun une chandelle sur l'autel qu'ils ont élevé en l'honneur de saint Pille-tout, dans leur chambre à coucher. Grincements des dents de la part des déposants ; ceux qui n'ont pas de dents se meurtrissent les gencives avec leurs ongles.

Monsieur Marois n'en achète pas moins une superbe maison dans la rue Saint-Jean, *extra-muros* et monsieur Prevost est toujours notaire et qui, plus est, employé du Gouvernement à £200 par année. Tel maître, tel valet.

20.—Monsieur Gauvreau certifie un compte pour ouvrage public dans Québec. Depuis le renvoi de monsieur Begly du bureau des Travaux Publics, il paraît que monsieur Gauvreau met ses lunettes et compte sur ses doigts avant de certifier un compte quelconque. A tout péché miséricorde.

Le *Courrier du Canada* conclut, de plus belle, l'histoire du *Journal de Québec*.

Un correspondant du *Journal de Québec*, un membre du clergé, lui déclare qu'il n'est pas l'organe officiel du Clergé. Le *Courrier du Canada* lui répond qu'il est l'organe officieux du clergé.

Le correspondant réplique que le clergé ne

veut pas d'un pareil organe officieux qui pousse l'impunité jusqu'à vouloir jeter la division parmi ses membres.

Le *Courrier du Canada* furieux, excommunié le correspondant, tous les prêtres et évêques qui ne pensent pas comme lui.

21—Assemblée à Montréal en faveur de cette cité comme siège du gouvernement. Aucune voix dissidente ne s'élève. Montréal est vraiment la cité des miracles.

Le conseil de ville de Québec diffère cependant de l'assemblée de Montréal en ce qu'il décide que Québec sera le siège du gouvernement.

Ottawaais diffère aussi d'opinion et d'autres encore.

22—Monsieur Langevin se décide à se rendre à Toronto avant d'aller en Angleterre. Quand donc aboutira-t-il ce voyage là ?

Le *Courrier du Canada* continue toujours sa conclusion de l'histoire du *Journal de Québec*.

23—Le *Canadien* fait un nouvel article sur la fusion et se déclare en faveur d'Ottawa, comme siège du gouvernement.

La mille européenne annonce qu'une révolution est sur le point d'éclater en Italie.

24—Le capitaine Kirk de la gazette militaire dénonce au gouvernement anglais que les Canadiens complotent de livrer le Canada à l'empereur Napoléon. C'est un article du *Canadien* sur la fusion qui lui a fiché cette idée dans la tête.

Le colonel Munro embrasse sur les deux joues le même capitaine Kirk pour l'avoir renseigné sur la trahison qu'il allait commettre en permettant à la bande de son régiment d'entendre une chanson séditieuse.

25—La révolution, au Mexique, renverse Zaloga. Un autre jour ce sera le tour du nouveau président, puis, ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien à renverser.

Le *Courrier du Canada* conclut encore son histoire du *Journal de Québec*. Il ne veut pas même laisser le port à ce dernier, disent les intimes.

26—Monsieur Cimon, député de Charlevoix passe à Québec pour se rendre à Toronto, en emportant avec son bagage son frère, quatre cousins, deux neveux et cinq électeurs qu'il veut placer dans les bureaux publics : autant de votes par place.

On annonce que le ministère est en majorité de 7 voix sur le siège du Gouvernement.

27—On annonce que la quai construit cet automne au Palais menacé de culbuter. La Corporation engage quelques hommes pour l'empêcher de tomber.

Le *Famil Range* tient séance pour affaires importantes.

Messieurs les juges Marin, Cameron et Day sont nommés à la place de codificateurs des lois.

Le procès engagé depuis longtemps par les déposants à la *Caisse d'Économie* contre

les directeurs ne sera pas décidé, va la nomination du juge Marin à une autre place.

Le *Courrier du Canada* conclut toujours la fameuse histoire du *Journal de Québec*.

28—Point de nouvelles, si ce n'est que la police empoigne un homme qui allumait sa pipe et qui lui paraissait vouloir mettre le feu à un hangar. Après l'avoir fouillé et lui avoir ôté un paquet d'allumettes, elle le renvoie... avec sa bénédiction et un coup de bâton.

29—Le *Courrier du Canada* termine enfin sa conclusion de l'histoire du *Journal de Québec* et commence à la récapituler.

Monsieur Fortin conseiller de ville entretient un commerce de lettres et d'amitié avec les rédacteurs du *Courrier du Canada* et du *Canadien*. Ces deux derniers qui sont des Cicéron ou du moins du bois dont on les fait, quand on les fera de bois, accusent monsieur Fortin de n'être pas un Cicéron, et d'autres traits d'esprit, comme celui-là.

Ouverture des Chambres. Les ministériels, paraît-il, sont tout pénauds de se voir si peu nombreux. Discours du trône.

30—Jour du Seigneur. Un assez joli garçon, annonce à l'issue de la messe à Saint-Roch que les déposants de la *Caisse d'Économie* auront une assemblée le soir même.

Pendant la messe, un chantre du nom de Cloutier, faillit étouffer en hurlant l'une des phrases du sanctus. Un coup de poing, donné à propos dans le dos, le ramène à la voix, à la vie, à l'amour et au pain béni.

31—Nouvelle de Toronto que le ministère va être battu sur l'adresse, à propos de la question du siège du gouvernement.

Le *Courrier du Canada*, tout en continuant sa récapitulation de l'histoire du *Journal de Québec*, dit aux députés que ce serait une honte pour eux s'ils faisaient tomber le ministère.

Le *Canadien* est plus prudent, lui, il publie la nouvelle sans réflexion.

La joie est sur toutes les figures ! Bon Dieu, quel *Te Deum* ferrent ne chanterions-nous pas si la main de Dieu s'abaissait sur cet échafaudage de corruption, de parjures et de ruines qui s'appelle ministère Cartier-McDonald.

DISCOURS DU TRÔNE.

Le gouverneur a prononcé samedi dernier le discours d'ouverture des chambres. Le seul paragraphe digne d'attention est celui qui a rapport au siège du gouvernement. Tout le reste n'est qu'insignifiance et mensonge. On n'y voit pas un mot sur l'éducation, ou l'agriculture. En revanche, les ministres, supplient sur tous les tons, les députés de vouloir bien fixer le siège du gouvernement à Ottawa afin que le gouverneur, Cartier et tous les autres qui vivent à même les fonds publics, puissent vendre le plus chèrement possible, les terrains

qu'ils ont achetés dans cette dernière ville !!!

LE BUREAU DE POSTE.

Tout, le monde se plaint de l'irrégularité du service postal. Les propriétaires de journaux sont les plus mal servis. Pour notre part, nous sommes désolé de voir que nos abonnés de la campagne ne reçoivent point régulièrement *L'Observateur*. Parfois, ils le reçoivent, mais le plus souvent, sur vingt à trente copies que nous expédions pour un endroit, il n'en parvient que trois ou quatre !!!

La démoralisation s'est infiltrée partout.

M. Sévère Marchildon accusé d'avoir soustrait une lettre au bureau de poste a été acquitté. Les grands jurés ont recommandé la réinstallation de ce monsieur.

A cause de sa nombreuse clientèle et des travaux immenses du comité de santé, le docteur Rousseau nous informe qu'il désire ne plus recevoir *L'Observateur*. Il sera fait selon sa sainte volonté. *Bravi pour-ree quit, etc.* A propos, le docteur désire-t-il payer le trimestre commencé ?

Un malheur épouvantable vient de fondre sur le plus INTÈGRE des citoyens : l'un des furs du moulin à ciment de Pierre Gavreau s'est écroulé. Ce qui rend cette catastrophe une calamité publique, c'est que le ministère ne se soit pas trouvé sous le four.

M. Cimon député de Charlevoix est passé dernièrement par Québec en route pour Toronto avec une charge de frères, beaux frères et cousins. Il se propose d'engager le tout de la manière la plus avantageuse.

Nos mulets de ministres ont perdu, sur la question du siège du gouvernement, tous leurs moutons du district de Québec. Ces pauvres bêtes (nous parlons des moutons) voyant que le ministère allait être renversé ont fait semblant de faire un sacrifice en promettant de voter contre l'adresse ! Ce vote aux prochaines élections leur servira de pénitence mais non pas le sauve garde.

AUX CORRESPONDANTS.

Nous voudrions pouvoir publier aujourd'hui, du moins, *L'Observateur* en huit pages afin de satisfaire les correspondants, mais c'est impossible : nous sommes même obligé de remettre plusieurs articles, qui paraîtront avec les correspondances d'aujourd'hui sur le prochain numéro.

ERRATUM.

Dans notre dernier numéro, troisième page, troisième colonne, sixième paragraphe, sixième ligne, au lieu de : ' Une autre estimation du phare de Forteau est de £3,127 11 10,' lisez : Une autre estimation pour le même phare donne £2,028 10 10. L'estimation du phare de Forteau est de £3127 11 10.

LA NATIONALITÉ CANADIENNE.

LECTURE DÉLIVRÉE SOUS LE PATRONAGE
DE LA SECTION SAINT-JEAN DE LA SO-
CIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC,
LE 15 JANVIER 1858.

PAR

L. M. DARVEAU.

I.

(Suite.)

Enfin elle souma, et, malgré la victoire, le courage de nos pères dut céder devant le nombre. Le gouvernement français engourdi par les débâches de Louis XV, ne pouvait plus la défendre, livra, par le traité de Versailles, la première colonie française à l'Angleterre.

Ainsi fut perdu le labeur de deux siècles. Les luites herculéennes, les vertus incomparables, les sacrifices uniques du peuple le plus fidèle au devoir, furent honteusement répudiés.

Cette, ce fut pour nos pères un temps de rude épreuve que celui où il leur fallut rendre le drapeau de Carillon pour lui substituer l'étendard britannique. Mais si leur sacrifice fut grand, leur gloire fut plus grande encore, car si la Providence ne permit point, en 1763, l'extinction de notre race, l'histoire n'en compte pas moins nos pères au nombre des martyrs politiques de même qu'elle les place à la tête des défenseurs des nationalités.

Nos pères ne furent pas seulement d'illustres guerriers, ils se montrèrent, aussi, colonisateurs adroits et infatigables. La gloire ne leur fit point oublier le progrès; leurs découvertes égalèrent leurs victoires. Chauvplain, Talon, Frontenac, Vaudreuil de la Verendrye, Marquette et Joliet, ont, par leur génie administratif ou leur esprit d'entreprise, cueilli autant de palmes, que Dabac, Iberville, Montcalm et Lévis n'ont compté de lauriers. Les noms des lacs et des fleuves découverts par les Canadiens rappellent autant de succès et d'honneur que ceux de leur victoires; le Mississipi est l'égal de Carillon. Infortune, gloire, science, religion, tout contribue à l'épopée de ce peuple de héros.

Avec la conquête, la lutte changea. L'Angleterre n'en voulait plus à la vie de nos pères mais à leur honneur. Aussitôt maîtresse du sol, elle voulut s'emparer des sentiments du peuple: avec un nom français elle voulut leur donner un cœur anglais. Toutelois, elle eut peur d'allumer l'insurrection par la violence; elle prit, sauf à le remplacer plus tard, comme elle l'a fait, son moyen favori: la corruption. Pour le moment, au lieu d'un peuple d'esclaves, elle voulut faire des Canadiens un troupeau d'illuges. Afin de mieux réussir, elle fit taire le clergé en lui conservant la dime et s'attacha la noblesse en lui donnant des seigneuries. Le gouvernement du sabre fut établi et

le peuple baillonné. Un instant, l'Angleterre parut vouloir lui rendre justice, mais c'était pour l'empêcher d'entendre Pappel du Congrès. La révolution qui amena l'indépendance des autres provinces anglaises d'Amérique trouva donc le peuple Canadien sourd à la voix de la liberté. Délaissé de presque tous ses chefs, n'espérait rien par lui-même de la France, sa position commandait de rester neutre sous l'Angleterre. Il refusa de s'unir aux insurgés, non par crainte de l'Angleterre, moins encore par amour pour elle, mais parce qu'une fois uni aux provinces soulevées, il lui eût été impossible de tenir tête à l'esprit d'anglicisation aussi menaçante au-delà qu'en deça de la ligne 45. Grande leçon pour ceux d'entre nous qui s'obstinent à ne point voir le but de notre existence comme peuple: veulent à tout prix immoler ce que nos pères, pendant deux siècles, ont défendu avec tant d'ardeur et de raison.

Après la révolution de 1775, survint la guerre de 1812. Cette fois encore, le même esprit de conservation nationale anima nos pères. Plutôt que d'accepter la liberté avec les *Yankees*, ils préférèrent l'asservissement avec l'Angleterre: ils avaient foi dans l'avenir. Leurs chefs seuls furent coupables en ne voulant point profiter de l'occasion pour émanciper le pays de toute domination étrangère. Au lieu d'exiger l'indépendance du peuple Canadien, ou du moins de fortes garanties pour l'avenir, ils se contentèrent d'une aisance individuelle. Aristocratie de l'argent commençait à poindre. Bientôt par sa cupidité, sa tyrannie et son ambition elle causa toutes ces rivalités d'intérêts, toutes ces haines de race et de culte qui aboutirent à la révolution de 1837.

Ces jours funestes mais glorieux trouverent encore le peuple Canadien digne de son origine. Excepté le clergé qui en politique est toujours *infaillible* et qui par conséquent n'a jamais tort; excepté ceux qui dans les affaires publiques, ne voient, n'entendent, ne pensent et ne croient que d'après lui; excepté encore, ce qu'on pourrait appeler l'égoïsme du peuple, engance que guide seule la soif de l'or et des honneurs, tous les Canadiens sentirent à chaque tête qui roula sur l'échafaud, une fibre se briser dans leur cœur. C'est qu'alors, le tyran et le bourreau, d'amis qu'ils sont toujours devinrent pour notre race frères jumeaux: l'Angleterre nous *payait* la victoire de Chateauguay. Aussi l'arbre national devint-il profondément enraciné: le sang des martyrs, toujours lécoré, qui avait rejaiilli de l'échafaud, s'était infiltré dans les profondeurs les plus intimes du cœur populaire. Notre union avec la race la plus antipathique à la nôtre ne fit qu'accroître le cri de l'honneur national outragé. Nous nous rappelions que si nous étions les vaincus de 1763, nous étions aussi les vainqueurs de Carillon et de Saint-Denis. Tellement que l'Angleterre s'étonne encore de notre attitude. Notre existence politique est pour elle un problème inexplicable; pour

lo résoudra elle n'a d'espoir que dans la trahison de nos chefs.

Voilà jusqu'en 1840 la marche et les tendances que firent prendre à notre race, le monopole, la conquête et l'asservissement. Depuis cette époque notre position a cruellement empiré. Nous allons voir quel esprit dirige, aujourd'hui, nos destinées, quel souffle les vivifie et quels obstacles les environnent. Après avoir vu ce que furent nos pères, il faut voir ce que nous sommes.

II.

Il y a environ un siècle, que sur les plaines d'Abraham tombait le plus vaillant de nos défenseurs envoyés par la France: l'immortel Montcalm. À la mort de ce héros tout fut perdu pour nous hors l'honneur et l'espérance. Montcalm rendant à peine le dernier soupir que notre liberté abaissait aussi sa paupière sous la main de son vainqueur. De ce moment date notre esclavage comme peuple; de ce moment fut rivé l'anneau de notre indépendance nationale à celui du monopole anglais.

Si nous comparons le présent au passé; l'ancienne plalango des défenseurs de notre race à la présente; si nous comparons nos pères à nous mêmes, ne sommes-nous pas forcés d'avouer que la différence est grande. Depuis la conquête jusqu'à l'acte d'Union, le souvenir héroïque des luites de nos pères eut assez de force pour nous sauver de la ruine. Mais ensuite, insensiblement, la franchise des temps anciens, la fierté nationale, l'honnêteté publique et privée disparurent en partie devant l'intrigue de la plupart de nos chefs, la bassesse de leurs actes politiques et la dépravation de leur conduite publique et privée. Ne pouvant anéantir les Canadiens-Français par la tyrannie ou les noyer dans les flots de l'émigration, l'Angleterre entretenit avec joie ces dispositions anti-nationales. Elle crut le moment arrivé de frapper le dernier coup. Lord Durham avait dit que pour façonner les Canadiens-Français au joug britannique il fallait à tout prix les angliciser. Deux moyens se présentaient: la force et la corruption. Le premier était le plus prompt mais le plus périlleux; le second le plus lent mais le plus certain: il eut la préférence.

Alors la hausse considérable sur les consciences fit surgir cette foule de traltres et de lâches qui, non contents de nous vendre, se sont constitués nos destructeurs les plus acharnés. Enrichis à nos dépens, titrés et blasonnés avec le parchemin et l'écusson de l'étranger, ils ont renié leur passé pour mieux nous précipiter dans la honte du déshonneur politique. Tant qu'ils restèrent purs au milieu de la corruption, ils furent forts et respectés. On les regardait comme des géants mandataires d'un peuple aux prises avec le malheur. Depuis qu'ils ont bu à la coupe de la trahison ils sont devenus des nains hideux.

A continuer.

MINUTES ET DÉLIBÉRATIONS

DU

COMITÉ PERMANENT

DES

COMPTES PUBLICS.

(Suite.)

Question—Où ces papiers égarés ont-ils été retrouvés, quand l'ont-ils été?—Les papiers n'ont pas encore été retrouvés; les six papiers déposés ont été fournis par M. Gauvreau le 19 juin 1858, pour remplacer ceux qui ont été égarés, tel que l'indique la date de ces documents: ce sont des copies des originaux.

(Par le Président.)

Question—Y a-t-il des duplicatas de ces six papiers dans le bureau de l'auditeur, et s'il y en a, pourquoi ne s'est-on pas adressé à ce bureau pour les avoir, plutôt qu'à monsieur Gauvreau?—Je ne puis dire s'il s'en trouve des copies dans le bureau de l'auditeur; je suppose qu'il y en a, parce que c'était l'habitude de lui en fournir, puisqu'il fallait en donner des copies au département avec la véritable signature du surintendant. On a pensé qu'il valait mieux s'adresser à lui pour les avoir.

(Par monsieur Dubord.)

Question—N'avez-vous pas reçu, le ou vers le 14 juin, une sommation de comparaître devant ce comité?—Lorsque je revins chez moi, j'y trouvai une sommation; c'est pendant mon voyage dans le Bas-Canada que ces papiers ont été fournis par monsieur Gauvreau. Je donnerai les dates et la correspondance.

Question—Étes-vous allé à Québec lors de votre dernier voyage dans le Bas-Canada, et est-ce à la demande de quelque membre du gouvernement, ou de votre propre mouvement?—La principale raison que j'avais d'aller en Bas-Canada, était de conduire ma famille aux Trois-Rivières, et je fus chargé par le commissaire de transiger des affaires à Montréal, au canal de Beauharnois, à Québec et à Ottawa.

Question—Quelle est la nature des affaires publiques que vous avez été chargé de transiger à Québec?—Je portai des papiers qui me furent donnés par le commissaire en chef relativement à une cause pendante en cour entre l'hon. John Young et le gouvernement, et j'étais chargé de constater la nature de la preuve requise; l'on a aussi eu qu'il valait mieux que je vis monsieur Gauvreau, relativement à quelques avancés incorrects qui ont été publiés dans les journaux sous la signature de monsieur Dubord à propos de ces phares. Je transigeai aussi d'autres affaires.

Question—Avez-vous vu les livres de monsieur Gauvreau à propos de ces phares?—Non, la seule conversation que j'ai eue avec monsieur Gauvreau a roulé sur les

prix chargés, que monsieur Dubord prétendait être exorbitants, et parce que beaucoup de gens supposaient, comme j'ai pu m'en convaincre d'après ce qui m'avait été dit, que les prix chargés dans les estimations étaient pour les matériaux bruts, tandis que les prix étaient chargés pour les matériaux préparés,—par exemple, pierre mûlée, et non pas brute, planchéage blanchi, avec languettes et rainures, prêt à poser, croisées complètes avec cadres peints, et vitrés, et autres matériaux.

(Par monsieur Foley.)

Question—Quel jour du mois de juin votre entrevue avec monsieur Gauvreau a-t-elle eu lieu?—Je vis monsieur Gauvreau le mardi après mon départ de Toronto.

(Par monsieur Dubord.)

Question—Avez-vous demandé à monsieur Gauvreau de vous montrer quelques unes des pièces justificatives et des comptes relativement aux matériaux que vous venez de décrire?—Non.

Question—Monsieur Gauvreau vous en a-t-il montré?—Monsieur Gauvreau voulait m'en montrer, mais je n'avais pas le temps d'en faire l'examen, parce que j'avais bien peu de temps à passer à Québec, et que j'avais beaucoup de monde à voir.

Question—Ne désiriez-vous pas regarder ces comptes parce que vous pouviez être appelé comme témoin contre monsieur Gauvreau?—Non; il ne m'est jamais venu à l'idée que je pourrais devenir témoin contre monsieur Gauvreau.

Question—Étes-vous juge de la valeur de quelques uns des effets qui sont chargés dans ces comptes?—Je n'en connais pas beaucoup les prix.

Question—Connaissez-vous quelque chose du prix du ciment, et où il a été acheté?—Je n'en connais pas beaucoup le prix, mais j'ai compris qu'une grande partie en avait été acheté dans le Haut-Canada ou aux États-Unis; je ne puis dire de qui; j'ai raison de croire qu'il a été acheté là où monsieur Woodruff, le surintendant du canal Welland, et monsieur Page, l'ingénieur, ont recommandé de le prendre.

Question—Regardez aux items pour la construction des phares à Anticosti et au Cap-Roier, et dites comment il se fait qu'ils s'élèvent tous deux à la même somme de £14,043 10s id?—En regardant au montant maintenant, je trouve une erreur qui a été faite dans la copie, je suppose; je ne puis en parler avec certitude à moins de les examiner.

Question—Dans le compte courant du département, je trouve différents items pour transport de passagers, de fret et d'appareils de phares au montant de £25,490, et dans cette somme je trouve un item, 'droits sur steamer du phare (22 septembre 1856) £1125'; pouvez-vous expliquer cela?—Si ce n'est pas compris dans l'estimation de monsieur Gauvreau, ce doit être pour quelque service spécial qui ne se rattache pas au contrat.

Question—Est-il à votre connaissance que monsieur Baby ait fait des présents à quelqu'un attaché au gouvernement, ou à des surintendants de travaux, ou qu'il en ait promis?—Je sais qu'il a fait quelques petits présents en poisson, ou quelque chose de ce genre.

Question—Rien autre chose, soit directement, soit indirectement?—Je ne puis rien me rappeler; je ne sache pas qu'il ait rien donné d'une grande valeur.

Question—Savez-vous s'il a donné l'usage d'une maison ou de maisons gratuitement, à quelqu'un d'attaché au gouvernement?—Je n'en sais rien.

Question—Par qui monsieur Gauvreau était-il employé avant d'être engagé par le gouvernement, et est-il ingénieur civil?—Je n'en sais rien; nous ne le considérons pas comme un ingénieur civil.

Question—Depuis combien de temps monsieur Gauvreau est-il employé par le gouvernement?—Il l'est depuis le temps où le gouvernement a été transporté de Toronto, à peu près.

Question—Où monsieur Gauvreau a-t-il été principalement employé, et quels travaux ou contrats a-t-il surveillés?—Il a été employé partout où nous avons eu des travaux dans les environs de Québec, dans le bas de Saint-Laurent, et jusqu'à Sherbrooke.

Question—Quel montant le bureau des Travaux a-t-il payé sur les certificats de monsieur Gauvreau, sans pièces justificatives, et ce montant comprend-il tout le compte de monsieur Baby?—Il comprend tout les comptes de monsieur Baby qui tombaient sous la surintendance de monsieur Gauvreau.

A continuer.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le rédacteur,

J'ai été grandement étonné de voir sur le *National* de vendredi dernier la lettre de M. A. Plamondon, écrivain, par laquelle ce monsieur s'impose au parti démocratique. Permettez-moi de réclamer contre cette tyrannie. Je dirai de plus à M. A. Plamondon écrivain que pour son plus grand bien et celui du parti, il faut qu'il soit prêt à faire des sacrifices en 1859 comme d'autres ayant plus de titres que lui en ont fait si souvent, si l'on veut voir triompher les idées démocratiques et non les hommes.

UN ÉLECTEUR.

À VENDRE.

Un emplacement de 49 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec une maison en bois, à un étage, située faubourg Saint-Roch, rue Saint-Antoine numéro 62. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire N. MINERV.

9 novembre, 1858.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.